

Si Vertaizon m'était conté...

AVRIL 2008

ASEV-SIT

9ème Année

NUMERO 25

EDITORIAL

Le saviez vous? Des gallo-romains à Vertaizon, en témoignent les découvertes des anciens bains rue de la gare. Saviez vous aussi, qu'une église existait à l'emplacement du château de Chignat?

Nous avons un peu de peine à imaginer la vie à Vertaizon et les gens illustres qui ont séjournés ou vécus dans notre commune.

Nous pouvons rendre hommage à tous ceux, membres de l'ASEV-SIT, qui au travers de ce petit journal, nous gratifient des résultats de leurs recherches et nous éclairent sur le passé de VERTAIZON.

Si comme eux vous êtes curieux d'histoire, n'hésitez pas à nous contac-

TRINCARD-MOYAT

Rue Trincard- Moyat 63910 Vertaizon.

Qui était ce personnage ?

Trincard- Moyat

Conseiller général du canton de Vertaizon pendant 16 ans de 1909 à 1925

Maire-adjoint de Vertaizon pendant 13 ans de 1912 à 1922 avec le maire Meunier et de 1922 à 1925 avec Rochette de Lempdes .

Député du Puy de Dôme 5 ans de 1919 à 1924 .

Le 10 décembre 1874 à midi est né à Vertaizon un petit garçon:

Antoine, dans la maison où naquit Prosper Marilhat, il était le fils de Jean Trincard 25 ans et de Marie Chapel 19 ans. Cultivateurs propriétaires, nés et mariés le 17 octobre 1872 à Vertaizon, Marie n'avait que 17 ans, elle gérait la maison et la petite exploitation avec son mari et son beau-père lorsque naquit deux ans plus tard ce garçon.

Antoine grandit comme un petit paysan, avec les enfants de son quartier du Traud .

Puis vint le temps de l'école et là l'instituteur et plus tard le curé remarquèrent son envie d'apprendre et de tout connaître, à 8 ans déjà il lisait couramment et écrivait.

maison natale de Trincard-Moyat

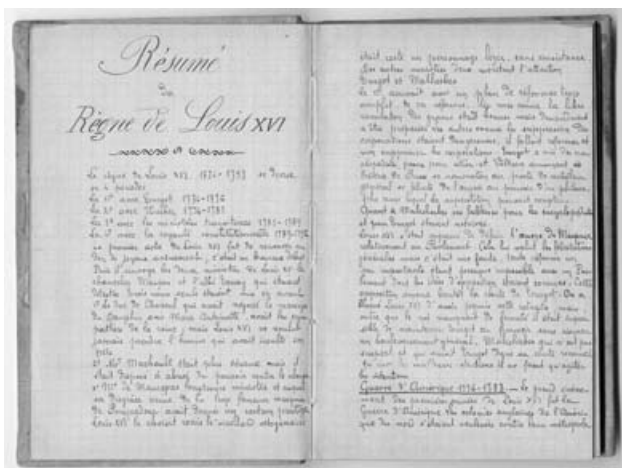


AU PROGRAMME ...

Editorial	page 1
Trincard-Moyat	page 1
Des gallo-romains à Vertaizon	page 3

DANS CE NUMERO ...

L'église de Chignat	page 6
Remerciements à nos lecteurs	page 8
Deux dates à retenir	page 8



Il convainquit sa mère de ne plus parler patois à table et dès 12 ans il eut son certificat d'étude (1^{er} du canton)

Le père et le grand père furent très fières et la mère heureuse et aussi ils sont très satisfaits que l'école soit finie, deux bras déjà vigoureux allaient pouvoir travailler la terre.

Alors lorsque sur l'intervention tant de l'instituteur que du curé il fut question d'une éventuelle poursuite des études, les choses se gâtèrent « je ne veux pas faire de mon fils un fainéant se prélassant sur des bancs d'école, nous nous sommes des gens de la terre »

Antoine n'oublia jamais les paroles de son père dites en patois.

Enfin les parents cédèrent à condition qu'il



fit sa rentrée scolaire après Toussaint, vin tiré et récoltes rentrés ;

Il fit ses études secondaires au pensionnat des écoles chrétiennes (actuel Godefroy de Bouillon), ces années furent un grand bonheur, il

s'acharna aux études, obtint de nombreux prix, (excellence, honneur), il obtint son baccalauréat en 1892.

La liberté, la terre l'attiraient à Vertaizon, qu'il ne quitta plus, avec son Bac il labourait, semait, taillait, gaulait, récoltait.

Puis il rencontra la fille du percepteur de Vertaizon, Louise Moyat, ils se marièrent le 26 octobre 1905 et décidèrent de porter le nom de Trincard-Moyat, il eurent une fille prénommée Elise.

Sensible au sort de la paysannerie qu'il vit chaque jour, il s'engage en politique et dès 1909 il est élu conseiller général du canton de Vertaizon et en 1913 devient adjoint au maire.

La grande guerre le mobilise, vu son âge il ne va pas au front, ses compétences en agriculture sont utilisées par l'armée; lors de ses permissions il va au champ et il



rédige, souvent la nuit, beaucoup de lettres pour les familles qui ont leur fils au front, qui le sollicitent parce qu'elles ne savent pas écrire.

Après la fin de cette terrible guerre, dès 1919, Trincard-Moyat se présente à la députation sur la

liste « Républicaine de défense nationale et agricole » il est élu sur un programme antibolcheviste et antianarchiste, préconisant une certaine réforme administrative, la disparition de l'irresponsabilité à tous les degrés de la hiérarchie civile et militaire ; ennemi des grèves politiques, il est prêt à protéger les familles nombreuses et l'agriculture. Favorable aux emplois réservés pour les victimes de la guerre, il désire œuvrer au redressement financier et industriel de la France.

Il siège à la chambre des députés au groupe des républicains de gauche.

Aux élections de 1924 se présentant sur la liste « d'union républicaine d'action sociale et de défense agricole » il est battu par la liste « D'union

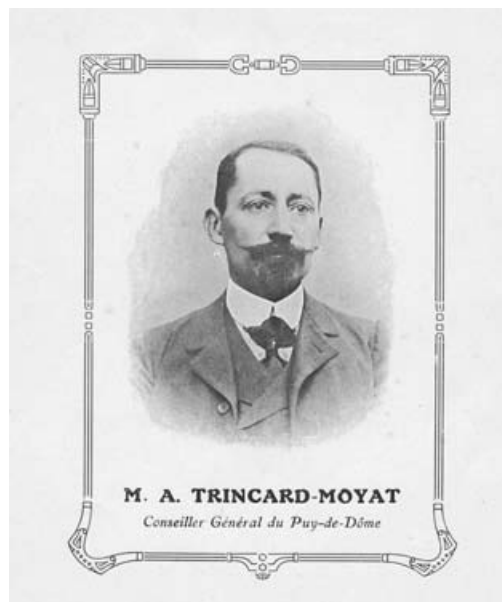
des gauches ».

Il se retire définitivement de la politique.

Sa fille Elise se marie en 1928 avec le lieutenant Boussuge, ils eurent cinq enfants et pendant 13 années Trincard-Moyat tient une correspondance assidue avec sa fille, chaque semaine elle reçoit un vrai journal du pays. .

Veuf en 1938 il mourut à Vertaizon en septembre 1942.

Trincard- Moyat fut un digne représentant de la petite paysannerie de cette époque, dans toutes ses responsabilités d'élus, il fut à l'origine de nombreuses propositions et réalisations.



LES GALLO-ROMAINS A VERTAIZON

Il y a près de 2000 ans, l'actuelle avenue de la Gare à Vertaizon devait être déjà très animée ! Dès le 1^{er} siècle, une importante activité artisanale s'était implantée et développée, sans doute liée à la qualité et l'abondance des eaux de sources qui provenaient de notre butte volcanique. En effet, de récentes découvertes ont révélé et mis à jour une importante installation d'un complexe d'au moins huit bassins recouverts d'un enduit hydraulique rose... **une découverte unique pour cette époque !**

L'hypothèse envisagée quant à l'utilisation de cette importante structure de bassins fait référence aux ateliers artisanaux connus de Pompéi relatifs au travail de la laine (foulonneries).

En octobre 1982, au lieu dit " La Charme " la coupe d'un terrassement effectué au 9 avenue

de la Gare fit apparaître des restes de sols et murs en béton, et de nombreux débris de tuiles romaines ! Pas de doute, nous sommes en présence d'une imposante structure gallo-romaine qui allait s'avérer, au cours de la fouille de sauvetage, être liée à une importante activité artisanale, peu connue pour cette époque. Les vestiges sont incroyablement bien conservés, certains murs sont intacts, sans doute protégés par le recouvrement de plus d'un mètre de sédiments provenant de l'érosion de la butte.

LES STRUCTURES

L'ensemble se constitue d'une série de 8 bassins "roses" cette teinte caractéristique est celle de l'enduit "hydraulique" (fait à base de tuiles concassées) qui recouvre les bords et le fond des bassins, assurant une bonne étan-

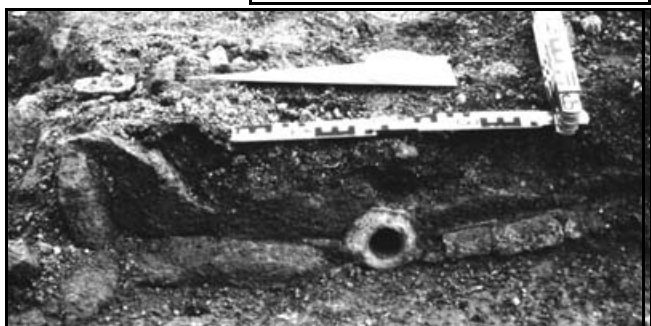


Si Véztaizon m'était conté

chéité. Un important mur longitudinal sépare une série de bassins supérieurs (3 mis au jour), d'une série de bassins plus bas (dénivelé de 30 cm) dont 5 sont dégagés (voir plan). L'enduit des bassins supérieurs est à gros grains, alors que celui des bassins inférieurs est beaucoup plus fin (utilisation spécifique du haut et du bas).

Les murs transversaux délimitant les bassins d'un même niveau sont de forme arrondie et de faible hauteur (45 cm). L'eau devait s'écouler en passant par-dessus les murets, du sud au nord, une faible pente est aménagée dans ce sens.

Des tuyaux en plomb traversant le mur de séparation permettent de vidanger les bassins supérieurs dans ceux du bas. Ils sont



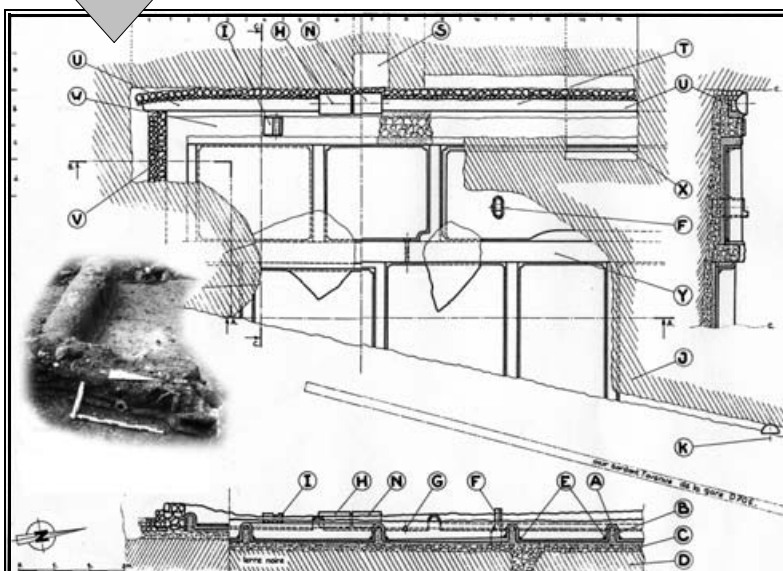
formés d'une feuille de plomb enroulée et soudée par pression, la soudure disposée vers le haut en assure une étanchéité plus efficace. L'extrémité qui part du bassin supérieur est retroussée et matée, l'autre est biseautée.

L'HABITAT

Plusieurs éléments montrent l'existence d'un habitat contemporain dans la partie nord de la parcelle voisine :

⇒ Des éléments d'architecture trouvés dans les remblais, des pierres d'angle, une importante pierre d'assemblage, des demi-colonnes ...

⇒ Des fragments d'enduit peint mural, blanc,



rouge et noir, avec des bordures et frises.
⇒ Deux demi-colonnes posées sur le caniveau servent de seuil pour l'accès aux bassins.



⇒ Une toiture effondrée qui a glissé et s'est bloquée dans le caniveau.

les gallo romains à Vɛrtaizon...(suite)



⇒ De nombreuses tuiles (tugulae et imbrices) sont entières et certaines possèdent encore leurs clous de fixation en place.



LE MOBILIER



⇒ Sous la toiture se trouve une monnaie à la légende Aurélius Consul.

⇒ Dans le caniveau se trouvent des tessons de céramique peinte et sigillée datant de la fin du I^{er} siècle à la fin du III^e siècle, ainsi que des

POMPEI JUIN 2006



morceaux de verre. Une cruche en céramique peinte a pu être reconstituée.

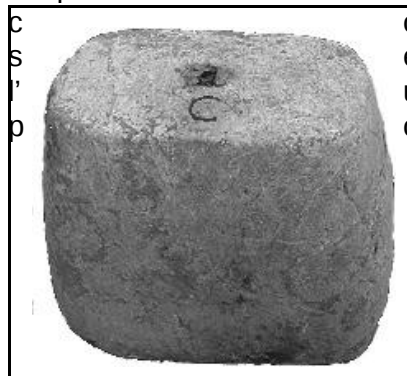
⇒ Un poids en granit bleu de 100 livres, trouvé dans le remblai d'un bassin, est recouvert d'un dépôt de calcaire (séjour dans l'eau).

Sur sa face supérieure se trouvent :

une inscription P(ondo)C(ento) C= cent livres romaines, 1 livre= 489 g.

* du plomb sur le dessus qui scellait une attache enlevée (empreinte visible)

* du plomb sur la face inférieure pour



SITE EXCEPTIONNEL

L'étude du mobilier et de la céramique permet d'avancer les dates approximatives d'occupation de ce site de la fin du I^{er} siècle à la

*Document réalisé pour le bulletin par Monsieur BONIN découvreur du site.
Pour plus d'informations sur cette découverte exceptionnelle voir les archives départementales*

Si Vertaizon m'était conté

première moitié du III^e siècle (161-180 Marc Aurèle).

Les bassins devaient être protégés par une couverture de tuiles à rebords, retrouvée effondrée sur place, et soutenue par des poteaux qui s'encastraient dans des encoches faites sur des demi-colonnes en pierre scellées dans le béton.

L'arrivée d'eau n'a pas été retrouvée, tandis que le système d'évacuation devait se situer sous la route et a donc été détruit par les travaux liés à la voirie.

Sa ressemblance avec les bassins de Pompéi (bassins couverts, béton hydraulique, profondeur et disposition...) fait penser qu'ils ont pu être utilisés pour un travail de foulonnerie dans la préparation de la laine (Pompéi), du lin ou du chanvre.

Proche des ateliers de potiers fabriquant la célèbre céramique sigillée de Lezoux, quelle était l'importance de l'activité de ces artisans gallo-romains installés à Vertaizon

De nombreux sites de cette même époque répertoriés autour de Vertaizon montrent bien que la région était prospère (richesse du mobilier) et très active : Plaine du Bois, Champlong, Laire, au Creux, nord et est de Chignat, Vassel ...



L'église de CHIGNAT

Document exceptionnel de 1760, extrait.

Description de l'église de Chignat

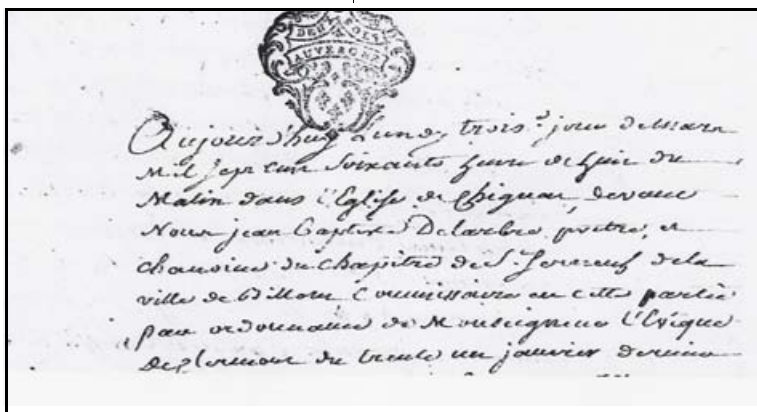
Toise = 1 m 948 Pied = 0 m 325
Pouce = 0 m 027 Toise² = 3 m² 796

-----avons, en présence des parties, reconnu et vérifié que les murs de l'église de Chignat forment, soit en dedans soit en dehors, la figure d'une croix dont la longueur dans l'intérieur de l'église comprend et le sanctuaire qui est placé à l'orient et la nef, et va aboutir au principal portail qui se trouve à l'occident ; que la longueur de cette même dimension est d'environ huit toises et trois pieds- Et sa largeur dans la nef est de deux toises trois pieds et trois

pouces en y comprenant l'épaisseur des piliers qui sont attenants aux murs; que la moindre dimension de la même croix ou son travers, qui a sa direction du midi au septentrion, a de longueur six toises deux pieds trois pouces, et de largeur une toise deux pieds neuf pouces en y comprenant l'épaisseur des piliers attenants aux murs ; que la nef de la même église contient une ancienne chaire en maçonnerie à laquelle on monte par quatre marches et près de laquelle se trouve la porte qui conduit au clocher ; qu'elle contient auprès du grand portail du côté méridional une piscine qui paraît avoir été piscine de fonds baptismaux. Et que près du sanctuaire pendent les

cordes auxquelles sont attachées les cloches de la dite église, lesquelles cordes au nombre de deux nous ont paru très usées près des ouvertures de la voûte par lesquelles elles passent, et médiocrement usées

dans la partie qui se trouve en dessous.



L'EGLISE DE CHIGNAT (suite)

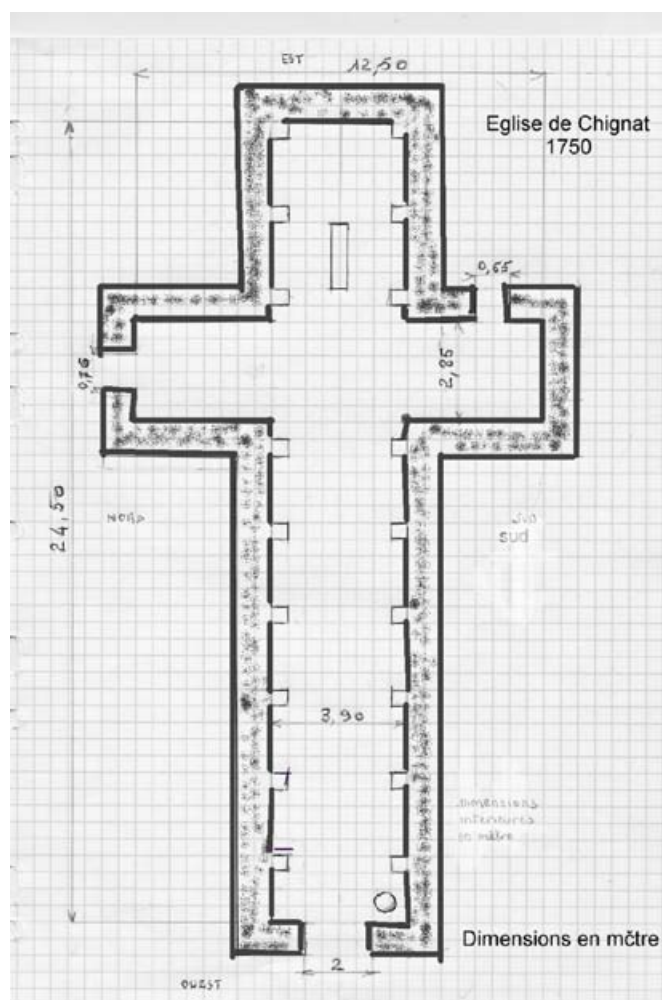
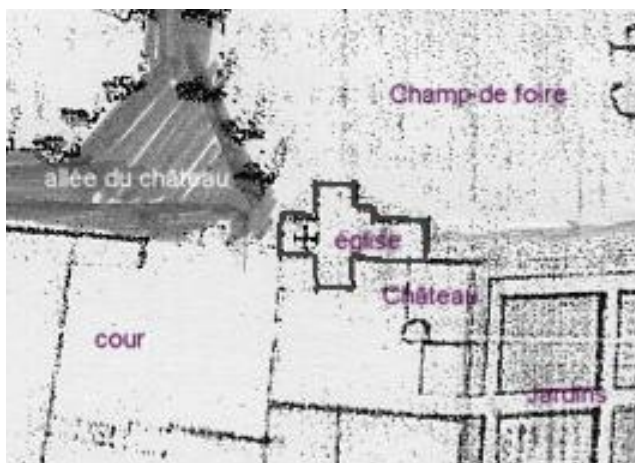
Que dans la partie méridionale où le bras droit de la croix que forme l'intérieur de l'église se trouve un petit portail ouvert dans le mur, par lequel la dite église communique à la campagne du côté de l'orient, lequel portail paraît assez ancien et du côté de dehors quatre pieds neuf pouces de hauteur sur deux pieds de largeur.

Que le mur, qui termine du côté de septentrion le travers de cette même croix, est percé d'un petit portail haut de cinq pieds et demi et large de deux pieds et demi, par lequel il y a communication entre la dite église et la cour du château, que ce portail comme celui dont nous venons de parler est couvert d'un crépissage et paraît ancien ; Que dans la cour du château à laquelle aboutit le dit portail se trouvent les portes du dit château, celle d'une écurie, d'un poulailler, d'un cuveau et du jardin ; que la partie des bâtiments du château qui se trouve de ce même côté est attenante à la dite église, de manière que le mur est mitoyen ; que la même cour communique par un grand portail et par une moindre porte à une avant cour où sont les écuries, granges et étables du domaine de Chignat.

Après être sortis de ladite église par le grand portail, qui a une toise de largeur sur environ neuf pieds et demi de hauteur, nous avons trouvé une petite place dont la figure représente un rectangle que nous avons reconnu contenir environ quatre toises et demi de terrain, par delà de laquelle est une terre labourée que les parties nous ont dit se nommer le Champ de foire ; que la même place dont nous venons de

parler communique avec un petit chemin qui tourne vers l'orient et qui, à cause de l'irrégularité de la figure extérieure des bâtiments de la dite église du côté du midi, est tantôt plus, tantôt moins large ; il y a des endroits où il a plus de trois toises de largeur et d'autres où il est beaucoup moins large, de manière que vers un des angles que forment les murs de la dite église il n'a pas plus de trois pieds et demi de largeur. Que ce chemin qui a dix sept toises de longueur communique au petit portail placé à l'orient de la dite église, duquel nous avons parlé, a conduit à une place qui est devant le portail de l'avant cour du château où commence un chemin beaucoup plus large qui a sa direction du septentrion au midi et a de longueur quarante sept toises, et se termine au chemin royal qui conduit de Pont du Château à Lezoux ;

Étant revenus au même portail, nous avons vu la croix qui fait un des objets contentieux entre les parties : nous avons reconnu et vérifié qu'elle



Si Vertaizon m'était conté

L'église de CHIGNAT (suite)

est placée à l'occident relativement au même grand portail de la dite église, qu'elle en est éloignée de cent toises; que la distance qu'il y a de cette même croix au chemin royal de Pont du Château à Lezoux est de vingt huit toises de distance ;qu'elle est placée dans une terre ensemencée de tous cotés, de manière qu'il n'y a ni chemin, ni sentier pour y arriver, ni aucune place autour de la dite croix et que dans tout le côté septentrional du chemin royal nous n'avons aperçu dans les environs du château aucuns autres chemins différents de ceux dont nous avons parlé et quelques petits sentiers qui conduisent sans doute aux différentes parties des terres du domaine.

Et étant rentrés dans la dite église, nous avons en outre remarqué qu'il y a au haut de la nef, près de la porte du sanctuaire, un tombeau de pierre de Volvic dont la longueur est d'environ six pieds et demi et la largeur de trois pieds un pouce, sur lequel est gravée cette inscription :Ci-gît Messire Robert Laville

écuyer du Roi, trésorier général de France décédé le 25 de septembre l'an 1708, âgé de 80 ans.

Dont et de tout quoi avons dressé le présent procès verbal pour valoir et servir aux parties ce qu'il appartiendra et nous nous sommes soussignés avec la dite dame remontrante, le dit Sieur Gaultier son procureur, le dit Messire Geslin et le dit Fournet notre commis greffier.

Fait et clos dans la dite église de Chignat les dits jours et an : troisième de mars mil sept cent soixante, heure de midi et demi.

Delarbre, chanoine et commissaire en cette partie, Laville de Champfleury, Geslin, chanoine et baile .

Gaultier

Fournet

Délivré copie à Messire Pierre Aydat procureur. Fait le dixième mars 1760

Pour Messire de Champfleury

Chosserod

A propos de l'église de Chignat voir « Si Vertaizon m'... » N°22

Nous remercions vivement les personnes à qui nous envoyons « Si Vertaizon m'était conté » pour les dons quelles font à l'ASEV-SIT .

Ces dons compensent largement les frais d'expédition, et apportent ainsi une contribution à la sauvegarde de notre patrimoine.

MERCI !

deux dates importantes a retenir

vendredi 27 juin 2008

a 20 heure 30

concert par la chorale de veyre -monton

sous la direction de Paul Souchal

dimanche 29 juin

kermesse annuelle de l'asev-sit

sur le site de l'ancienne eglise